CERTIFICAT DE NON CONTRE- INDICATION AUX ACTIVITES DE L'US MAULOISE GV RP

A remplir par le médecin

| Je soussigné Docteur |
|---|
| certifie avoir examiné, ce jour, Mr / Mme |
| né(e) le |
| Qui ne présente aucun antécédent médical déclaré, ni pathologie actuellement décelable entraînant une contre-indication formelle aux activités suivantes : - gymnastique volontaire (FFEPGV) - marche nordique (FFEPGV) - randonnée pédestre (FFRandonnée) dans le cadre de l'US Mauloise GV RP. (rayer les activités incompatibles) |
| Restrictions éventuelles : |
| Date Signature du médecin et cachet professionnel |

NOTE IMPORTANTE A L'ATTENTION DE L'ADHERENT

Ce certificat doit être daté de moins de 3 mois, à sa remise à L'US MAULOISE GV RP.

Ce certificat permet l'inscription à 3 saisons successives (incluant la première inscription même si elle correspond seulement à une saison partielle). Pour les 2 dernières saisons, couvertes par ce certificat, l'adhérent doit attester avoir répondu par la négative au questionnaire de santé fourni dans le dossier d'adhésion.